

Réf: Dossier N° : 24633

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SMS IMMOBILIER »

Siège social : ABIDJAN - COCODY II PLATEAUX AGHIEN, LOT 229 ,
ILOT D, 28 BP 1070 ABIDJAN 28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09 Mai 2016, et enregistrés au CEPICI le 18 Mai 2016, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SMS IMMOBILIER » .

Objet: Transaction immobilière, construction, promotion immobilière, travaux de bâtiment, import de matériel de construction, conseils, etc..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 10 000 000 F CFA divisé en Mille (1.000) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1.000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: ABIDJAN - COCODY II PLATEAUX AGHIEN, LOT 229 ,
ILOT D, 28 BP 1070 ABIDJAN 28

GERANT: Monsieur SERI SERGE PATRICK.

COGERANT: Monsieur AKA ASSU CHRISTIAN.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-13188 du 18/05/2016 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°10300 du 18/05/2016

Pour Avis

Le CEPICI

